

Les langues romanes sur les côtes de la mer Noire au Moyen Age

Lorenzo TOMASIN
Université de Lausanne

L'un des critères suivis pour la répartition des territoires de langue romane consiste à reconnaître des macro-régions en les distinguant selon la période d'émergence des langues néolatines qui y sont parlées. Ainsi, la *Romania antiqua* correspond aux territoires sur lesquels elles se sont développées par continuité ininterrompue avec l'Antiquité; la *Romania nova* correspond aux territoires où les langues romanes ont été exportées durant l'Age moderne (l'Amérique ou l'Afrique hispanophone et francophone). Ainsi, la *Romania submersa* comprend les terres où la latinisation ancienne a été éradiquée pendant le Moyen Age (comme dans l'Afrique septentrionale), ou plus récemment, mais après une très longue permanence (p. ex. la Dalmatie).

Une terminologie plutôt récente (qui est évidemment le symptôme d'une acquisition conceptuelle et historiographique tardive) a été élaborée pour désigner les phénomènes d'irradiation des langues romanes liés à un colonialisme *sui generis* et parfois (bien que pas toujours) pacifique, c'est-à-dire aux commerces méditerranéens du bas Moyen Age. Pour autant que je sache, c'est Gianfranco Folena qui il y a 40 ans environ a introduit dans la littérature scientifique le terme de «Romania d'Outremer» pour désigner la nébuleuse linguistique engendrée par l'utilisation – pas seulement écrite, et pas seulement occasionnelle et «coloniale» – des langues romanes dans l'Europe orientale et dans le Royaume des

Croisés¹. En fait, Folena se référait à l'utilisation des langues romanes dans les Etats fondés par les Européens de ce qu'on appelle l'Orient latin, et par conséquent aux phénomènes de contacts linguistiques qui comportent un flux d'éléments orientaux dans les langues romanes à cette époque.

L'exportation des langues romanes dans les périodes et dans la manière où elle a été réalisée entre le XIII^e et le XV^e siècle dans l'extrême-est de l'Europe et l'extrême-ouest de l'Asie a des caractéristiques tout à fait particulières par rapport à tous les autres épisodes d'élargissement outre-marin des langues romanes, mais aussi par rapport aux phénomènes classiques d'émigration et de déplacement de communautés linguistiques, plus ou moins nombreuses, de l'époque moderne.

Le cas des communautés de langue romane présentes au Moyen Age sur les côtes de la mer Noire constitue un exemple idéal pour mettre en relief la spécificité et l'intérêt de certaines dynamiques sociolinguistiques. En outre, les documents en langues romanes produits en Orient présentent des phénomènes d'interférence et d'emprunt lexical où se manifeste l'échange non seulement entre langues occidentales et langues orientales, mais aussi à l'intérieur du groupe des langues romanes impliquées.

En particulier, c'est en Crimée entre le XIII^e et le XIV^e siècle que nous trouvons un diptyque historique et linguistique, pour ainsi dire, représenté par les villes de Caffa (aujourd'hui Théodosie) et de Tana (aujourd'hui Azov), situées aux deux extrémités de la mer d'Azov². Les deux langues romanes concernées sont respectivement le génois

¹ Folena (1990 [1978]: 273) observe: «La proiezione romana nel bacino orientale del Mediterraneo nell'età delle Crociate, dalla Grecia alla Terrasanta, mi pare costituisca un capitolo non episodico nella storia delle lingue e delle culture romane e in genere europee, un capitolo ancora quasi tutto da scrivere, al quale nessun manuale di linguistica romana e nessuna storia delle letterature romane dà il rilievo necessario».

² La bibliographie historique sur la présence occidentale dans ces deux ports est riche; on se limite ici à mentionner les travaux de S. Karpov (1995, 2009, 2013), qui a donné à ce sujet la contribution scientifique la plus remarquable dans les dernières décennies.

(c'est-à-dire la langue de la ville qui entretient l'activité commerciale la plus intensive à cette époque avec les côtes de la mer Noire), et le vénitien, c'est-à-dire la langue de la ville maritime la plus active en général dans les commerces européens avec l'Orient pendant tout le bas Moyen Age.

Ce choix implique déjà deux remarques supplémentaires. L'une concerne la ville de Trébizonde, sur la côte méridionale de la mer Noire, qui était à l'époque le port commercial le plus important de ce bassin, et qui communique de manière intensive, au moyen des marchandises et des marchands, avec la Crimée et les bouches du Don. L'autre remarque concerne un détail frappant dans le panorama linguistique qu'on a ici rapidement dressé: l'absence apparente, ou au moins la rareté ou marginalité du français, c'est-à-dire de la langue romane en absolu la plus souvent utilisée dans la vie sociale, politique et économique des Etats croisés de Terre-Sainte, mais qui ne semble pas pénétrer de manière si remarquable dans la mer Noire.

Récemment, Laura Minervini (2010) a esquissé un portrait du français d'Outremer, aussi bien du point de vue grammatical que du point de vue sociolinguistique, en se basant sur un *corpus* très riche de documents en français produits dans l'Orient latin. Or, aucun des textes pris en considération par Minervini ne provient des côtes de la mer Noire, tandis que la Terre-Sainte, Chypre, l'actuelle Turquie et l'Arménie offrent une grande quantité de matériaux rédigés en français par des écrivains non-français. Ainsi, la même chercheuse italienne (Minervini, à paraître) a pu décrire le français comme *la* langue occidentale par excellence utilisée à l'écrit dans cette région, à côté bien sûr des variétés italiennes et (plus tard) du catalan, mais dans une position de dominance absolue, qui se prête bien – d'ailleurs – à engendrer l'équivoque terminologique qui a longtemps confondu le français d'Outremer avec la *lingua franca* de la Méditerranée centre-méridionale de l'époque moderne.

Ce qui est important d'observer, c'est que la présence de marchands d'origine occidentale (et de langue romane) dans la région géoéconomique de la mer Noire, et notamment de la

Crimée, n'a pas impliqué le mécanisme de montée sociolinguistique d'une langue – le français d'Outremer – au détriment des autres. Cela est à mon avis la conséquence de la différence du contexte socio-politique donné par le khanat de la Horde d'Or d'un côté, et par l'empire de Trébizonde de l'autre. Sur la mer Noire on n'assiste pas, en effet, à l'instauration de royaumes occidentaux et d'un système féodal comme dans la portion asiatique de la Terre-Sainte. Cette différence n'implique pas, néanmoins, un enracinement mineur des phénomènes de contact linguistique entre les langues romanes et les langues locales, dont la variété n'est pas moins ample que dans les territoires arabophones ou grecophones de la Méditerranée orientale.

Commençons donc par Tana, la ville maritime la plus éloignée que les galées vénitiennes pouvaient rejoindre en naviguant vers l'Est. Le nom de cette ville répétait celui de l'ancien *Távαις*, c'est-à-dire la dénomination classique du fleuve Don; mais *tana* signifie en italien – et même en vénitien – *tanière*, de manière que même dans son nom ce lieu si éloigné suggère l'image d'un bout de monde, tel qu'il est effectivement représenté même dans les procès verbaux du Sénat de la République de Venise, où la ville est décrite comme un lieu «ad confinia mundi et in faucibus inimicorum nostrorum»³. Cette zone, traversée déjà par Marco Polo au XIII^e siècle lors de son voyage vers la Chine, devient pendant le siècle suivant un lieu de colonisation permanente, c'est-à-dire une ville que les marchands vénitiens ne franchissent pas seulement dans leurs trajets vers l'Asie centrale. Au contraire, certains d'entre eux s'établissent et, comme l'a bien démontré Angeliki Tzavara (2015), déclenchent une activité stable, et une vie sociale et affective parfois compliquée.

La chercheuse grecque a récemment reconstruit la vie d'une dizaine de Vénitiens qui, entre le XIV^e et le XV^e siècle, y possédaient certainement des biens immeubles (ce qui est le symptôme d'une permanence prolongée), et qui vivaient là

³ Voir Karpov (2013: 572), qui tire la citation de Archivio di Stato di Venezia, Senato Misti, LIX, f. 158 (160r), en renvoyant pour le régeste à Thiriet (1961, n. 2412).

pour un temps suffisant pour nouer des rapports avec des femmes locales (parfois sous forme de concubinat, c'est-à-dire en dehors de leurs légitimes mariages vénitiens, et parfois dans un régime de polygamie *de facto*), en engendrant des fils ensuite bénéficiaires de leurs legs testamentaires. De telles histoires privées ont bien sûr des conséquences sociolinguistiques importantes, par exemple en termes de diffusion du bilinguisme. On a donc les preuves que certains des fils de mères tatars et de pères vénitiens nés à Tana étaient bilingues et faisaient office d'interprètes lors de la rédaction d'actes notariés. Des figures semblables sont probablement les responsables anonymes de la traduction d'actes et d'accords commerciaux comme ceux qui à Caffa travaillent pour les Génois.

Une deuxième donnée historique susceptible de reconstruire le contexte d'utilisation des langues romanes concerne les notices qu'on a sur la présence de quartiers, caravansérails, aires urbaines et suburbaines d'établissement des Occidentaux. A Tana, les Vénitiens sont soumis, entre le XIV^e et le XV^e siècle, à de fréquentes – et parfois dramatiques – destructions intégrales (voire à des massacres sanglants) de leur communauté en conséquence d'invasions tatars ou de la guerre contre les Génois, de sorte que leur présence se configure comme un va-et-vient incessant qui alimente l'image d'une ville où la vie elle-même est constamment en danger. A Caffa, par contre, la présence génoise est plus stable, et les Ligures peuvent compter sur un château où leur représentant exerce son activité et son pouvoir sur un *microcosme* socio-économique, et donc linguistique, permanent et forcément ouvert à l'osmose avec le contexte local.

Ces données historiques nous donnent le cadre, mais elles ne nous mettent pas en contact direct avec la réalité linguistique locale. Les sources qui nous permettent de l'observer et de l'analyser de près sont les textes écrits *en langues vernaculaires* et les textes en latin où les usages linguistiques locaux transparaissent surtout au niveau lexical.

On proposera donc un bref inventaire typologique de ces sources, avec quelques exemples concrets.

Aussi dans ce cas, un *caveat* est préalablement nécessaire: le problème majeur qui se pose dans l'étude linguistique de ces textes est qu'ils sont connus pour la plupart grâce à des éditions présentes dans des études historiques, même récentes, qui n'offrent pas une garantie absolue quant à la qualité philologique. Les médiévistes, bien habitués au traitement des textes latins, se montrent en difficulté face à la compréhension et à la transcription des documents vernaculaires, et cela rend parfois nécessaire le recours direct aux originaux lors d'une étude linguistique. Je n'entends absolument pas critiquer ici les historiens de manière corporative et unilatérale, car les philologues à leur tour ont longtemps négligé l'édition de ces textes en consacrant la plupart de leur attention aux textes littéraires d'un côté, ou bien aux textes documentaires plus anciens (mais *recentiores non deteriores!*), ou encore aux documents linguistiquement *sincères*, c'est-à-dire non *biaisés* (selon une perspective désormais inacceptable) par le préjugé d'une contamination linguistique qui ne nous apparaît aujourd'hui pas moins intéressante que l'homogénéité (d'ailleurs présumée) des textes composés en-deçà de la mer⁴. En bref, une collaboration systématique des historiens et des philologues permettrait de remettre en valeur ces textes dans l'entièreté de leur potentiel linguistique. Voilà donc une proposition d'inventaire typologique:

1. Lettres de marchands envoyées de cette région, disponibles à partir de 1340 et jusqu'au XV^e siècle. Pour l'instant, on connaît une bonne quantité d'exemplaires vénitiens (conservés dans plusieurs fonds de l'Archivio di Stato di Venezia: on en parlera davantage), et quelques exemples toscans (grâce au *mare magnum* de l'Archivio

⁴ Sur le concept d'*homogénéité linguistique* des textes médiévaux, et en particulier des documents, voir Varvaro 1985.

Datini de Prato, où se trouvent aussi deux lettres envoyées de Caffa, remontant à la dernière décennie du XIV^e siècle)⁵.

2. Textes de pactes et d'accords commerciaux. Il y en a aussi bien des vénitiens que des génois, et leur éventail linguistique est très intéressant. A Caffa, la concession octroyée par le khan des Tatares en faveur des Génois en 1380-1381 est parvenue en génois⁶, selon un usage qui trouve plusieurs correspondances dans les *pactes* avec les infidèles, qui prévoyaient ce que Livio Petrucci (1996, 2000, 2009) a décrit comme la *licence d'Outremer*, soit la possibilité de déroger à l'utilisation du latin, normale dans la diplomatie suite à la nécessité de faire traduire par des *drogmans* non-latinisés des textes rédigés originellement dans un langue non-occidentale par les bureaux des souverains locaux. Par contre, la série des pactes entre Venise et l'empire de Trébizonde (un Etat grécophone) se compose d'une série de chrysobulles conservées aux Archives de Venise – série ouverte par un texte en latin (1319), suivi par un texte en grec (1364, une langue bien familière aux chanceliers vénitiens) et par trois textes en vénitien (1367, 1376, 1396)⁷.

3. A un degré légèrement inférieur quant à l'utilité pour notre approche, j'indiquerai les manuels commerciaux et de navigation en langue vulgaire, qui normalement contiennent des informations précieuses sur les marchandises vendues, sur les parcours vers les ports principaux et d'autres renseignements sur les acteurs économiques. Mais

⁵ Il s'agit en particulier d'une lettre de Rosso Strozzi di Strozza adressée à Luca del Sera, datée de 1392 (Archivio di Stato di Prato, Datini, Carteggio, b. 754, ins. 3, cod. 313400), et d'une lettre de Lapaccio di Iacopo à Francesco di Marco Datini, datée de 1394 (*ibid.*, b. 648, ins. 34, cod. 900001): les deux sont disponibles dans le site internet de l'Archivio Datini (www.datini.archiviodistato.prato.it).

⁶ Le texte a été édité par Toso (1995: 141-142).

⁷ Les pactes entre Venise et Trébizonde ont été édités par Tzavara (2011-12).

évidemment il s'agit en général de notices indirectes, récoltées ailleurs dans des recueils rédigés normalement en Occident⁸.

4. Également indirectes, même si typologiquement différentes, sont les informations que l'on peut tirer des textes en latin (dans notre cas, il s'agit surtout des cahiers des notaires occidentaux actifs dans les ports de Crimée): c'est Gianfranco Folena qui a démontré l'importance de l'étude lexicale de ces documents, parfois riches en termes exotiques qui dévoilent une réalité linguistique vive et concrète⁹.

5. *Last but not least*, la région dont on parle dispose d'un document isolé d'une importance linguistique extraordinaire, qu'on laisse à la dernière place en raison de son unicité: il s'agit du *Codex Comanicus*, un manuscrit retrouvé fortuitement à Venise en 1650 dans la Basilique Saint-Marc et aujourd'hui conservé à la Biblioteca Nazionale Marciana. Ce manuscrit, dont la partie la plus ancienne date de la première moitié du XIV^e siècle, contient un glossaire latin-persan-couman (soit kiptchak, la langue turque anciennement parlée en Crimée). Certains traits du latin ici utilisé démontreraient – selon une hypothèse récente – qu'il s'agit d'un document génois, rédigé probablement par des missionnaires pour être utilisé dans une région où l'évangélisation n'était pas moins importante que le commerce¹⁰.

⁸ Quant à la production en dialecte, parmi les documents les plus riches d'informations on peut mentionner le *Zibaldone da Canal* (ed. Stussi 1967), la *Tarifa zoè noticia dy pexi e mexure di luogi e tere che s'adovra marcadantia per el mondo* (ed. Cessi 1925) et le *Compasso da navegare* récemment édité par Debanne (2011).

⁹ Folena (1990 [1978]: 276) a mis en valeur l'importance particulière de ces textes: «i documenti in latino ci danno certo un'immagine lacunosa e sbiadita di questa realtà linguistica coloniale: tuttavia si tratta di attestazioni fondamentali per la storia del lessico». Parmi les sources de ce type, il faudrait tenir compte aussi des cahiers des notaires vénitiens actifs outremer: p.ex., quant à la région dont nous nous occupons ici, les actes de Moretto Bon, notaire à Venise, Trebizonde et Tana édités par De' Colli 1963.

¹⁰ La langue du *Codex* a été étudiée récemment par Cascone (2015), qui a mis en valeur des éléments génois dans le lexique latin du texte, ce qui

Parmi ces cinq types de documents je vais maintenant donner quelques exemples d'informations linguistiques que le linguiste peut en tirer, en me concentrant surtout sur les deux premières catégories.

Les lettres italo-romanes les plus anciennes qui nous arrivent de Tana sont probablement celles du Vénitien Nicoletto Gatta, l'un des partenaires commerciaux de Pignol Zucchello, un marchand toscan-vénitien actif dans les années 40 du XIV^e siècle entre Venise, la Crète et l'Orient proche, dont le dossier des lettres reçues est un petit trésor linguistique encore sous-exploité par les romanistes¹¹. Les lettres de Gatta racontent, dans un vénitien très caractérisé du point de vue dialectologique, une histoire dramatique. Dans les trois premiers messages, qui datent de la période printemps 1340-automne 1341, Nicoletto se trouve à Tana avec quelques-uns de ses enfants (d'autres sont restés à Venise avec son épouse), et il parle avec enthousiasme des affaires et des marchandises qui l'ont attiré dans cette région. Ensuite, après un silence de quelques années, il réapparaît avec une lettre d'avril 1348, envoyée de Caffa, où il raconte avoir été vendu comme esclave et être encore en péril. En craignant de pouvoir mourir *comme un chien* («ch'io no morese a modo de chan»: c'est l'une des attestations les plus anciennes de cette expression dans une variété italienne et peut-être dans une langue romane¹²), il sollicite l'aide de son collègue, qui d'ailleurs, à Venise, est sur le point de mourir de la peste. Le tout dernier message de Nicoletto, en effet, est sans date, mais il est probablement ultérieur à la mort du destinataire. En ignorant son sort, Nicoletto s'adresse désespérément à Pignol avec une

donnerait des indices décisifs sur la provenance des Occidentaux impliqués dans la rédaction du *Codex*.

¹¹ L'édition des lettres a été publiée par Morozzo della Rocca 1957, mais la qualité de la transcription n'a pas permis une utilisation de ce texte à la hauteur de son intérêt. Une nouvelle édition du fonds a été récemment annoncée par Anna Rinaldin.

¹² Le *TLIO* s.v. *cane* (redactrice Sara Alloatti Boller) donne pour *morire come un cane* de nombreux exemples à partir de Cavalca (1342). Quant au français, le *FEW* 2, 192, enregistre *être las (malade) comme un chien* à partir de la fin du XVII^e siècle.

considération existentielle pleine d'amertume: «I'ò plu imparà in tre ani cò che val el dener, ch'ie n'è fato in l'avanço de la vita mi'» ('j'ai plus appris en trois ans sur la valeur de l'argent, que dans tout le reste de ma vie').

La langue de Nicoletto est, comme je l'ai déjà dit, un vénitien bien caractérisé, mais néanmoins elle révèle des traits lexicaux qui renvoient justement au grand absent dont on parlait avant, c'est-à-dire à la culture francophone et gallo-romane en général, qui laisse des traces curieuses dans ces documents. J'ai déjà identifié l'attestation la plus ancienne d'un fascinant emprunt linguistique et littéraire en même temps, soit l'expression «*per fin'amor*» utilisée pour indiquer le prêt sans intérêt, un usage que l'on peut documenter davantage dans l'Italie nord-orientale que dans les documents d'Outremer¹³. En outre, Nicoletto définit Tana comme une «*prison cortexe a vadagnar*» 'une prison courtoise pour gagner de l'argent', c'est-à-dire un exil doré, où les affaires marchent, mais où on est trop isolé et éloigné de la patrie. Et il s'agit évidemment d'une autre expression modelée sur le français de la littérature et de la culture courtoise, qui n'a que de très rares attestations dans les textes italiens anciens¹⁴. Moins significatif, mais quand même bien inséré dans ce cadre linguistique, est l'emploi d'un terme comme *guerdedon* (it. *guiderdone*, un germanisme qui arrive à l'italien *via* le provençal *guizerdon*, comme l'avait signalé déjà Bembo au XVI^e siècle): «Io non è mè posù servir tanti ch'io d'eba abudo nesun guerdedon».

Plus récents par rapport aux lettres de Gatta sont les documents privés rédigés pour la plupart à Trébizonde par le marchand vénitien Fazio Tommasini entre 1373 et 1374: il s'agit de lettres et de notes commerciales, entièrement écrites en vénitien, qui nous renseignent surtout sur la terminologie

¹³ Je me permets de renvoyer à Tomasin 2016, où j'ai reconstruit l'utilisation de cette *iunctura* dans le langage des marchands de l'Italie du Nord pendant le XIV^e siècle.

¹⁴ Grâce à la base de données *Gattoweb* en ligne (*Corpus OVI*), je repère des attestations isolées dans les chroniques de Giovanni et de Matteo Villani.

marchande. Il est dommage que les textes de Nicoletto et ceux de Fazio ne soient disponibles que dans des éditions inutilisables quant à la fiabilité philologique, pour le corpus de référence de l'italien ancien, soit le *Tesoro della lingua italiana delle origini*, auquel ils donneraient une contribution remarquable, en propageant la géographie des textes écrits en italien ancien jusqu'aux côtes extrêmes de la mer d'Azov.

Mais la chasse aux raretés lexicales pourrait s'élargir en passant des textes privés aux textes publics, et notamment aux traités des Occidentaux avec les souverains locaux.

Si l'on compare le texte vénitien du pacte avec Zanibeck, *imperatore Tartarorum*, signé en 1347 et enregistré dans le *Liber albus* de la République, avec ceux des concessions octroyées par l'empire de Trébizonde de l'autre côté de la même mer, on peut remarquer un usage terminologique qui a attiré mon attention. Si donc le pacte avec le khan s'auto-définit dans la formule finale comme un «comandamento con tamoga rossa» (Tafel-Thomas 1880: 313), les documents générés par la chancellerie des Comnènes de Trébizonde se réfèrent l'un à l'autre avec un terme dont les formes concrètes sont *crusovulo* (Tzavara 2011-12: 63), *crusovuoli* (plur., Tzavara 2011-12: 68), *chrisofolo zoè bolla d'oro* (Tzavara 2011-12: 72), *grisopoli* (Tzavara 2011-12, plur.).

Or, le mot *tamoga* (moderne *tamga* ou *tamaga*, voir Kowalewsky 1849: 1643) est un terme mongol qui signifie 'sceau', et dont l'apparition dans un texte écrit dans une langue romane est tout à fait occasionnelle (bien qu'on le retrouve encore dans un pacte avec les Mongols de 1356 dans le sens d' 'impôt muni d'un sceau': Mas Latrie 1868: 591). Par contre, les formes utilisées dans les pactes de Trébizonde sont les ancêtres des termes qui se trouvent encore actuellement dans les langues européennes (y compris le russe). Le mot κρυσοβυλλὸς est un hircocerf lexical gréco-latin du droit byzantin qui n'a pas de correspondants vulgaires antérieurs dans les nombreux textes vénitiens dans lesquels il aurait pu apparaître (normalement ils utilisent sa latinisation complète et

périphrastique, *bulla aurea*¹⁵). Néanmoins, il apparaît dans nos documents sous des formes qui manifestent déjà un processus d'adaptation phonétique et morphologique au vénitien. Il s'agit donc d'un terme qui, probablement déjà entré dans sa forme byzantine – comme le démontre le genre masculin – et adapté dans le langage des Occidentaux en Orient, a dû tomber dans l'oubli pour être ensuite repêché dans sa forme originelle – parfois rendue avec le féminin, sur le modèle du lat. *bulla* – par les historiens modernes (en effet, les dictionnaires historiques de l'italien et également du français l'ignorent). Il ne s'agit pas, probablement, du seul cas de contact entre trois langues européennes, le latin, le grec et une langue romane, qui se produit au-dehors des frontières de la Romania et de la Grèce *au sens strict*, c'est-à-dire dans un bassin, la mer Noire, naturellement voué à la rencontre des langues et des cultures.

© Lorenzo Tomasin

¹⁵ «Bulla aurea» est p.ex. l'expression utilisée dans la *Confirmatio privilegii Leonis (V) regis Armeniae* datée de 1321, éditée par Tafel-Thomas (1880: 180), et également dans la *Tregua cum Paleologus (Andronicus) preliminaris* (1324, Tafel-Thomas 1880: 195).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CASCONE Adriana, 2015: «Il genovese sul Mar Nero: osservazioni sul trecentesco *Alphabetum Persicum, Comanicum & Latinum contenuto nel Codex Comanicus*», In: Lorenzo Filipponio, Christian Seidl, *Le lingue d'Italia e le altre. Contatti, sostrati e superstrati nella storia linguistica della Penisola*, Milano: Francoangeli, p. 187-208.
- CESSI Roberto, 1925: *Tarifa zoè noticia dy pexi e mexure di luogi e tere che s'adovra marcadantia per lo mondo*, Venezia: Carlo Ferrari.
- Corpus OVI: Corpus OVI dell'Italiano antico*. Istituto Opera del Vocabolario Italiano du Cnr, Florence, en ligne: www.gattoweb.ovi.cnr.it.
- DEBANNE Alessandra, 2011: *Lo Compasso de navegare: edizione del codice Hamilton 396 con commento linguistico e glossario*, Bruxelles: Peter Lang.
- DE' COLLI Sandro 1963: *Moretto Bon notaio in Venezia, Trebisonda e Tana (1403-1408)*, Venezia: Comitato per la pubblicazione delle fonti relative alla storia di Venezia.
- FEW*: Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn: F. Klopp; Bâle: Helbing & Lichtenhahn, 1922-
- FOLENA Gianfranco, 1990 [1978]: «La Romània d'Oltremare: francese e veneziano nel Levante», In: *Culture e lingue nel Veneto medievale*, Padova, Editoriale Programma (ed. anast., Padova: libreriauniversitaria, 2015).
- GDLI*: Battaglia, Salvatore (dir.): *Grande dizionario della lingua italiana*, Torino: Utet, 1961-2002.
- KARPOV Sergej, 1995: «New documents on the Relations between the Latins and the Local Populations in the Black Sea Area (1392-1462)», *Dumbarton Oaks Papers*, 49, p. 33-41.
- , 2009: «La presenza genovese nel Mar Nero e il contributo scientifico di Geo Pistarino», In: L. Balletto, E. Riccardini (éds), *Atti del Convegno di Studi Dall'Isola*

- del Tino e dalla Lunigiana al Mediterraneo e all'Atlantico. In ricordo di Geo Pistarino (1917-2008)*, La Spezia-Licciana Nardi, 22-24 maggio 2009, La Spezia: Accademia Lunigianese di Scienze «Giovanni Capellini», p. 169-177.
- , 2013: «Perché Tana? Motivazioni ufficiali per proteggere e mantenere un lontanissimo insediamento veneziano», In: G. Vespignani (éd.), *Polidoro. Studi offerti ad Antonio Carile*, Spoleto: Fondazione Cisam, p. 569-575.
- KOWALEWSKI J.E., 1844: *Dictionnaire mongol-russe-français*, Kazan': Imprimerie de l'Université, t. III.
- MAS LATRIE Luis de, 1868: «Privilèges commerciaux accordés à la République de Venise par les princes de Crimée et les empereurs mongols du Kiptchak», *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, 6^{ème} série, vol. 4, p. 580-595.
- MINERVINI Laura, 2010: «Le français dans l'Orient latin (XIII^e- XIV^e siècles). Eléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant», *Revue de linguistique romane*, 74, p. 119-198.
- à paraître: «Il veneziano (e gli altri volgari italiani) nell'Oriente latino», In: D. Baglioni (ed.), *De là da mar. Per una storia del veneziano d'Oltremare*, à paraître dans les *Beihefte* de la *Zeitschrift für Romanische Philologie*.
- MOROZZO DELLA ROCCA Raimondo, 1957: *Lettere di mercanti a Pignol Zucchello*, Venezia: Comitato per la pubblicazione delle fonti relative alla storia di Venezia.
- PETRUCCI Livio, 1996: «Il volgare nei carteggi tra Pisa e i paesi arabi», In: L. Lugnani, M. Santagata, A. Stussi (eds.), *Studi offerti a Luigi Blasucci dai colleghi e dagli allievi pisani*, Lucca: Pacini Fazzi, p. 413-426.
- , 2000: «Rassegna dei più antichi documenti del volgare pisano», In: E. Werner, S. Schwarze (eds.), *Fra italianità e toscanità. Lingua e letteratura dagli inizi al Novecento*, Tübingen – Basel: Francke, p. 15-46.
- , 2009: «Documenti in volgare nei carteggi tra Pisa e i paesi arabi», In: L. Battaglia Ricci, R. Cella (éds.), *Pisa crocevia di uomini, lingue e culture. L'età medievale*, Roma: Aracne, p. 207-215.

- STUSSI Alfredo, 1967: *Zibaldone da Canal. Manoscritto mercantile del sec. XIV*, Venezia: Comitato per la pubblicazione delle fonti relative alla storia di Venezia.
- TAFEL Theophilus L.F., THOMAS Georg Martin, 1880: *Diplomatarium Veneto-Levanticum, sive Acta et diplomata res venetas, graecas atque Levantis illustrantia, a. 1300-1350*, Venezia: R. Deputazione Veneta di Storia Patria.
- THIRIET Freddy, 1961: *Régestes des délibérations du Sénat de Venise concernant la Roumanie*, III, Paris-La Haye: Mouton.
- TLIO: *Tesoro della lingua italiana delle origini* (rédigé par l'Institut Opera del Vocabolario Italiano du Cnr de Florence), en ligne (www.vocabolario.org).
- TOMASIN Lorenzo, 2016: «Dai trovatori ai creditori. Destini feneratizi della *fin'amor*», *Romanische Forschungen* 128/3, p. 303-315.
- , 2017: «Sugli esiti di ZINGĪBER», *Vox romanica* 75, à paraître.
- TOSO Fiorenzo, 1995: *Storia linguistica della Liguria. Vol. I. Dalle origini al 1528*, Recco: Le Mani.
- TZAVARA Angeliki, 2011-12: «I trattati commerciali tra Venezia e l'Impero di Trebisonda, 1319-1396», *Thesaurismata*, 41-42, p. 41-87.
- , 2015: «... nunc habitator Tana. The Venetian merchants as inhabitants of Tana, 14th-15th centuries», In: G. Christ, F.-J. Morche, R. Zaugg, W. Kaiser, S. Burkhardt, A. Beihammer (eds.), *Union in Separation. Diasporic Groups and Identities in the Eastern Mediterranean (1100-1800)*, Roma: Viella, p. 329-347.
- VARVARO Alberto, 1985: «Autografi non letterari e lingua dei testi (sulla presunta omogeneità linguistica dei testi)», In: *La critica del testo. Atti del convegno di Lecce, 22-26 ottobre 1984*, Roma: Salerno ed., p. 255-267.